

# Après infos

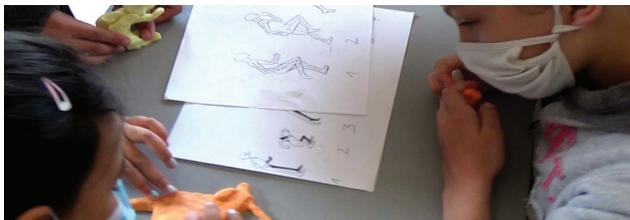
L'actu de votre Communauté de Communes - Juin 2021



Maison France Services p 5



Accueil de Loisirs p 16



Boutique des Caves BYRRH p 24



Gestion des déchets p 28

# Au Sommaire

- La Vie de la Communauté p 4
- Petite Enfance p 12
- Enfance p 16
- Jeunesse p 18
- Spécial Covid-19 p 20
- Développement Économique p 22
- Gestion des déchets p 28
- Portage repas & Téléalarme p 31



## Communauté de Communes des Aspres

Allée Capdellayre  
Immeuble Multifonction C. Bourquin  
2<sup>ème</sup> étage - BP 11 - 66301 THUIR Cedex  
Tél : 04.68.53.21.87 / Fax : 04.68.84.67.78  
Mail : [contact@cc-aspres.fr](mailto:contact@cc-aspres.fr)

### OUVERTURE AU PUBLIC

du lundi au vendredi  
de 8h00 à 13h00 & de 14h00 à 18h00  
(17h le vendredi)

## Coordonnées Utiles

### Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s

19 avenue Amiral Nabona 66 300 THUIR  
09.61.34.37.24 [ram@cc-aspres.fr](mailto:ram@cc-aspres.fr)

### Lieu d'Accueil Enfant-Parent

19 avenue Amiral Nabona 66 300 THUIR  
06.16.43.79.25 [coordo@cc-aspres.fr](mailto:coordo@cc-aspres.fr)

### Crèche-Multiaccueil

Allée Des Droits des Enfants 66 300 THUIR  
04.68.53.04.07 / [creche@cc-aspres.fr](mailto:creche@cc-aspres.fr)

### Accueil de Loisirs

Immeuble Multifonction C. Bourquin  
1<sup>er</sup> étage Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66301 THUIR Cedex  
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43 / [alsh@cc-aspres.fr](mailto:alsh@cc-aspres.fr)

### Restaurant scolaire

(inscriptions, suivi administratif)  
Immeuble Multifonction C. Bourquin  
1<sup>er</sup> étage Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66301 THUIR Cedex  
04.68.53.73.62

### Point Informations Jeunesse

Maison du Citoyen  
rue Pierre Sépard - 66300 Thuir  
Tél/Fax : 04.68.53.04.14  
[servicejeunesdethuir.unblog.fr](http://servicejeunesdethuir.unblog.fr) - [pjij@cc-aspres.fr](mailto:pjij@cc-aspres.fr)

### Déchèteries

Site de Thuir, Route de Castelnou : 04.68.53.30.36  
Site de Trouillas, Route de Passa : 04.68.08.53.31

### Centre Technique

Route de Castelnou : 04.68.66.59.61

Rédaction - Documentation - Diffusion : Communauté de Communes des Aspres

Photographies : Communauté de communes - Mairie de Thuir - Office du Tourisme Aspres Thuir - Photoclub de Thuir

Impression : Imprimerie du Mas



Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de support sera poursuivie (article 19 de la loi du 11 mars 1957). Nous déclinons toutes responsabilités pour toutes les erreurs involontaires qui auraient pu se glisser dans le présent document, malgré tous les soins apportés à la réalisation (jurisprudence : cours d'appel de Toulouse 1887, cours d'appel de Paris 19 octobre 1901).



## ■ Le mot du Président —

### Madame, Monsieur, Cher Concitoyen,

Le 7 avril dernier s'est tenue la séance du conseil communautaire traditionnellement considérée comme la plus importante de l'exercice en cours puisqu'elle est celle du vote du budget, lequel déterminera **notre fonctionnement quotidien pour l'année 2021**.

Ce budget élaboré en tenant compte de circonstances exceptionnelles et des incertitudes qui les caractérisent, n'en est pas moins un budget mûrement réfléchi et préparé.

Je rappellerai la **bonne gestion budgétaire** qui a été la nôtre au regard de quelques critères indiscutables :

- Un coefficient d'intégration des plus élevés depuis des décennies (il s'agit de l'indicateur qui mesure le niveau et la qualité de mutualisation des services et compétences d'un EPCI) ;
- Des taux de fiscalité des ménages parmi les plus bas
- Une capacité d'autofinancement élevée
- Un taux d'endettement très faible

Le budget 2021 doit permettre de répondre aux exigences du court terme que pose la crise sanitaire. En effet cette dernière a contraint l'ensemble de nos services à s'adapter : matériel de protection, gestes barrières, réorganisations diverses... la collectivité a assumé son rôle : mise à disposition d'un vestiaire mutualisé, aides aux entreprises, mutualisation des achats de masques, mise en place de 2 pôles d'accueil des enfants de personnels soignants durant tout le confinement, vacances et WE inclus (!)... Nous avons répondu présents.

Toujours en terme de **Fonctionnement**, cette année a été mis en place un nouveau service dédié à la population. En effet, soucieux de l'**accessibilité des services au public** nous avons décidé par délibération du 5 juin 2019 de prendre en compétence la création de Maisons d'Accès aux services publics, désormais labellisés par l'Etat, **Maison France Service**. Cet équipement, opérationnel depuis quelques semaines remplit parfaitement ses fonctionnant le nombre d'utilisateurs est en croissance exponentielle. Désormais l'itinérance dans les communes est déjà engagée, pour toujours davantage de proximité au citoyen.

Sur le plan **des Investissements**, nous poursuivons

- les aménagements nécessaires à nos zones d'activités, principales créatrices d'emploi,
- les investissements dédiés au développement du tourisme, avec notamment la création de l'Institut régional de sommellerie,
- la construction d'un atelier collectif de découpe de viande
- la réfection de la cuverie des caves Byrrh, patrimoine inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques
- le programme d'irrigation des vignes...

Nous poursuivons l'aménagement rationnel de notre territoire avec d'importants investissements dans les communes dont par exemple :

- la construction et l'extension du gymnase de St Jean Lasseille
- ou encore les opérations de sécurisation et d'embellissement de voirie sur Tordères, Banyuls dels Aspres...
- ainsi que les fonds de concours sur des opérations particulièrement structurantes comme les écoles de Fourques ou Terrats,
- les équipements municipaux de Camélas ou Castelnou...
- salle de réception du site Palauda à Thuir

Vous le voyez, le budget a été élaboré en maintenant un certain niveau d'ambition dans un contexte où réduire la voilure aurait été un non-sens.

Il est par ailleurs un budget d'une certaine manière **exceptionnel** puisqu'il prévoit, pour la deuxième fois de l'histoire de la communauté de communes des Aspres (23 ans) une hausse de la fiscalité.

La suppression de l'impôt le plus dynamique que nous percevions, la Taxe d'Habitation induit une situation particulière. Aussi, le maintien de notre qualité de service, les actions en direction des familles et plus particulièrement de la jeunesse,

## ■ Le Mot du Président

notre participation effective au plan de relance et pour la croissance verte à travers notre politique d'Investissement, assortis de nouvelles charges en faveur de la sécurité des citoyens... nous a contraint à revaloriser la Taxe de Foncier Bâti, ceux qui nous permet de mutualiser une partie du contingent versé au SDIS qui était à la charge des communes.

C'était un choix difficile, notre volonté a toujours été de maintenir le pouvoir d'achat des citoyens avec des taux bas...

Nous ne sommes pas la Communauté de Communes avec les revenus les plus élevés, mais celle où la solidarité s'est le plus développé. Je

rappellerai que cette solidarité est la culture des Aspres. Notre ADN, si je puis m'exprimer ainsi. Toujours dans ce même esprit, j'espère que nous pourrons continuer, à travers les difficultés, à ce que notre territoire, et nos habitants, puissent sereinement continuer à envisager l'avenir.

La pandémie de la Covid-19 s'atténue, nous retrouvons peu à peu la "liberté d'antan" maintenons néanmoins les gestes barrières pour passer un bon été et retrouver la rentrée dans les meilleures conditions. Bonnes Vacances à tous.

**René Olive, Président  
de la Communauté de Communes des Aspres**

## ● Soutien aux familles

Dans le cadre du soutien aux familles, les élus de la Communauté ont engagé une réflexion relative à la tarification sociale dans les cantines scolaires. L'objectif est permettre aux plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum / repas.

Cette opération s'inscrit dans le dispositif proposé par l'État dans le cadre du «Plan pauvreté».

Aussi, à la rentrée prochaine, sous réserve d'une validation par les élus communautaires lors de la session de juin, le mode de calcul de la restauration scolaire va changer, pour adapter sa tarification selon 3 tranches de quotient familial de la CAF.

Pour les quotients familiaux les plus faibles, le tarif sera de 1€ par repas. Pour la tranche 2, le tarif sera de 3,77€/repas, et pour la tranche la plus élevée, de 3,90€/repas (actuellement le repas unitaire est à 4,60€).

## ● Données Personnelles

Depuis le 25 Mai 2018, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD), les collectivités sont responsables des données personnelles qu'elles possèdent : de la simple adresse e-mail ou un numéro de téléphone, en passant par les noms et prénoms ou encore des données plus « sensibles », comme la situation familiale ou professionnelle de son personnel ou de ses administrés. Il leur appartient désormais de prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer une protection optimale et permanente de celles-ci.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes des Aspres a mis en place toute une procédure de gouvernance rigoureuse pour la gestion et la mise en œuvre du RGPD. Une équipe dédiée a été mise en place, le personnel sensibilisé et formé sur la sécurité de l'information, et un DPO (Data Protector Officer) référent désigné.

Que ce soit en termes de collecte, de traitement et de conservation des données, de mise en conformité



des logiciels et des relations avec les services associés, ce dernier procède régulièrement à des examens et mises à jour des procédures. Ce travail de fond nécessite une adaptation permanente.

Pour information, chaque administré possède le droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données le concernant. Il suffit pour cela d'adresser un courrier muni de l'identité du demandeur à : [dpo.ccaspres@lg-partenaires.fr](mailto:dpo.ccaspres@lg-partenaires.fr)

## La vie de la Communauté



L'équipe de la Maison France Services

### Maison France Services

La **Maison France Services des Aspres** a ouvert ses portes le 15 février 2021 à la Maison du citoyen (ancienne Maison des Jeunes et de la Culture) à Thuir.

Depuis son ouverture, plus de 200 personnes ont pu être accueillies pour de l'accompagnement aux démarches numériques et d'accès au droit.

Les deux agents d'accueil, Axelle CARRIERE et Mickael ALONSO ont été formés par les partenaires de la Caisse d'Allocation Familiale, Pôle Emploi, les Finances Publiques, la Mutuelle Agricole, la justice, la Préfecture, la Sécurité Sociale, la CARSAT, la Poste. Ils proposent un accueil d'information de premier niveau et un accompagnement aux démarches numériques administratives.

**Actualisation des droits, allocation logement, prime d'activité, carte vitale, attestations, activation des dossiers retraites, couverture santé,..**

Deux permanences avec un conseiller des finances publiques sont proposées aux usagers chaque mois. Un espace informatique est en libre service.

Des itinérances sont prévues dans certaines communes du territoire pour aller au plus près des administrés.

#### Itinérances du lundi :

- **Banyuls dels Aspres** : Lundi 7 juin et 5 juillet de 14h à 17h.
- **Brouilla** : Lundi 14 juin et 12 juillet de 14h à 17h.
- **Passa** : Lundi 21 juin et 19 juillet de 14h à 17h.
- **St Jean Lasseille** : Lundi 28 juin et 26 juillet de 15h à 18h.

#### Itinérances du mercredi :

- **Villemolaque** : Mercredi 9 juin et 7 juillet de 9h à 12h.
- **Fourques** : Mercredi 16 juin de 9h à 12h.
- **Trouillas** : Mercredi 23 juin et 21 juillet de 9h à 12h.
- **Tresserre** : Mercredi 30 juin et le 28 juillet de 9h à 12h.



#### Maison du Citoyen

(ancienne MJC) - 66300 THUIR

Accès public : Côté Allée Hector Capdellayre

Accès personnes à mobilité réduite : Côté Boulevard Ecoiffier

#### Ouvert

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
et Les Samedis de 9h00 à 12h00

#### Contacts et Renseignements :

Tél : 04.30.44.48.79 mail : mfs@cc-aspres.fr

Pour les autres mois de l'année les itinérances dans les communes se présenteront de cette façon :

#### Itinérances du lundi :

- 1<sup>er</sup> lundi du mois à Banyuls dels Aspres. 14h à 17h.
- 2<sup>ème</sup> lundi du mois à Brouilla. 14h à 17h.
- 3<sup>ème</sup> lundi du mois à Passa de 14h à 17h.
- 4<sup>ème</sup> lundi du mois à St Jean Lasseille de 15h à 18h.

#### Itinérances du mercredi :

- 1<sup>er</sup> mercredi du mois à Villemolaque.
- 2<sup>ème</sup> mercredi du mois à Fourques.
- 3<sup>ème</sup> mercredi du mois à Trouillas.
- 4<sup>ème</sup> mercredi du mois à Tresserre.

Les permanences se tiendront dans les Mairies de chaque commune.  
Il est préférable de prendre rendez-vous en contactant  
**la Maison France Services des Aspres au 04 30 44 48 79.**

## ■ La vie de la Communauté



### ● Réunion fructueuse sur le plan de relance

Mercredi 13 janvier 2021, René OLIVE, le Président de la Communauté de Communes des Aspres accueillait M. Jean-Marc BASSAGET, Sous-Préfet de l'arrondissement de Céret accompagné de M. Thibaut FELIX, Sous-Préfet à la Relance pour les Pyrénées-Orientales.

Ce dernier a présenté les dispositifs d'accompagnement mis en place par l'Etat pour soutenir l'activité économique et les investissements locaux, à savoir, en 2020, des dotations exceptionnelles de soutien à l'investissement local (crédits de droit commun abondés exceptionnellement dans le cadre du Plan de relance 2020) et des financements proposés à travers des appels à projets nationaux et régionaux sur la période 2020/2022.

Un échange fructueux a été engagé sur les dynamiques culturelles, urbanistiques, sociales et économiques de la ville et de la communauté de communes des Aspres.

De nombreux sujets ont été abordés parmi lesquels le tourisme durable, l'œnotourisme avec la création de l'Institut Régional de Sommellerie, l'irrigation des vignes des Aspres, la construction d'un Atelier collectif de découpe de viande, le plan pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments publics

et les nouvelles opérations projetées sur 2021 : le plan de développement numérique de la ville ou le programme de réhabilitation et de valorisation économique du site Palauda (Parc et Château Violet)

Autant de sujets que le tout nouveau Sous-Préfet à la Relance aura l'occasion d'examiner dans le cadre des divers appels à projets lancés ou à venir.

M. Jean-Marc BASSAGET, Sous-préfet de l'arrondissement de Céret qui connaît bien le territoire, la communauté et les dossiers, n'a pas manqué de préciser qu'en matière de soutien à l'économie, ces projets étaient réellement porteurs d'espoir.

A noter que la communauté de communes des Aspres a bénéficié d'une première dotation en 2020 pour la réalisation d'une salle de réception de prestige sur le site Palauda, mitoyenne des Caves Byrrh, permettant de compléter l'offre de tourisme d'affaires développée par l'office du Tourisme intercommunal Aspres-Thuir.

### ● Visite de la délégation Régionale : Vendredi 19 Février 2021

Agnès LANGEVINE, Guy ESCLOPE, Eliane JARICKY, Cathy FLOUTTARD, les élus de la Région, accompagnés des services administratifs ont été accueillis à Thuir le Vendredi 19 février par René OLIVE, Maire de Thuir et Président de la communauté de communes des Aspres, en présence d'une délégation d'élus des Aspres. A cette occasion a été présenté l'ensemble des dispositifs mis en place par la Région pour accompagner les projets locaux et ceux à venir, dans le cadre du Pacte Vert Régional (Le New Green Deal).

Au menu la reconduction des politiques contractuelles avec les territoires, auxquelles émergent bon nombre de dossiers portés par les communes et l'intercommunalité des Aspres.

Après une brève présentation du territoire et de divers projets particulièrement structurants, ont été évoqués les besoins d'accompagnement par la Région sur les problématiques d'offre de santé dans les communes.



L'une des premières compétences de la Région étant le Développement économique, le Président de la Communauté de Communes a souhaité que les services et les élus de la région rencontrent les dirigeants de l'entreprise Ille Roussillon, au regard du projet de développement que celle-ci envisage.



## ● Visite de M. le Préfet

Vendredi 12 Février **M. Etienne STOSKOPF, Préfet des Pyrénées-Orientales** et **M. Jean-Marc BASSAGET, Sous-Préfet de l'arrondissement de Céret** étaient accueillis sur la ville de Thuir par René OLIVE, Maire-Président de la communauté de communes des Aspres, Thierry VOISIN, 1<sup>er</sup> Adjoint de la Ville de Thuir, Rémy ATTARD, Vice-Président de la Communauté de communes et Nicole GONZALEZ, Présidente de l'Office du Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir. Un petit comité en raison du strict respect des restrictions sanitaires.

Après la visite de Monsieur le Sous-Préfet à la relance, c'est le plus haut représentant de l'Etat dans le département qui nous a fait l'honneur de sa visite. Si M. le Sous-Préfet connaît déjà bien la ville et le territoire des Aspres qu'il sillonne régulièrement, c'était une première visite pour M. le Préfet, arrivé en pleine crise sanitaire dans les Pyrénées-Orientales.

Cette visite a été caractérisée par une grande disponibilité et une écoute particulièrement attentive. Plusieurs heures d'échanges ont permis de présenter à M. le Préfet les réalisations et les projets envisagés par la communauté.

Un dossier en particulier a été abordé dès les premières minutes de la rencontre : celui de l'irrigation des vignes dans les Aspres dont l'instruction se heurte à quelques contraintes. M. le Préfet a assuré les élus présents de son profond attachement à la problématique de l'eau dans le département et sa volonté de contribuer à trouver des solutions.

Un dialogue a été engagé sur les dynamiques culturelles, urbanistiques, sociales et économiques de la Communauté de Communes des Aspres.

Cette rencontre fut également l'occasion de présenter les diverses politiques d'aménagement qui convergent en faveur du développement harmonieux du territoire et de rappeler que divers dispositifs de l'Etat, de la Région et du Département y contribuent : l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), le dispositif « Petites Villes de Demain »...



Un rappel a été fait sur les dossiers de candidature présentés par la commune ou la communauté au titre des divers appels à projets publiés par l'Etat : l'aénotourisme avec la création de l'Institut Régional de Sommellerie, la construction d'un Atelier collectif de découpe de viande, en partenariat avec les éleveurs des Aspres, le plan pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments publics et les nouvelles opérations projetées sur 2021 : le plan de développement numérique de la ville ou le programme de réhabilitation et de valorisation économique du site Palauda (Parc et Château Violet). L'ouverture de la Maison France Services a également fait l'objet d'échanges constructifs et encourageants.

Une visite des principaux sites a ensuite été organisée : Site Palauda, Caves Byrrh, Institut de Sommellerie... Autant d'opérations réalisées, en cours ou à venir qui confirment la singularité et le dynamisme du territoire selon M. le Préfet.

## ■ La vie de la Communauté



### ● Compte administratif 2020

#### ● Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	2016	2017	2018	2019	2020	variation 2019/2020
<b>TOTAL</b>	<b>9 965 781,31 €</b>	<b>10 199 749,00€</b>	<b>10 374 378,51€</b>	<b>10 783 174,70€</b>	<b>10 555 261,13€</b>	<b>-2,11%</b>

Recettes de fonctionnement	2016	2017	2018	2019	2020	variation 2019/2020
<b>TOTAL</b>	<b>11 956 514,18 €</b>	<b>12 723 965,54 €</b>	<b>12 862 480,80€</b>	<b>13 628 274,93€</b>	<b>13 721 268,91€</b>	<b>+0,68%</b>

Les résultats de fonctionnement de l'année 2020 sont spécifiques à cette année particulière traversée par la crise sanitaire. Ils ne sauraient être considérés comme référence pour les prochains budgets.

Parmi les dépenses, le poste des charges à caractère général affiche une baisse de -6.55%, qui s'explique par le fonctionnement des services particulièrement variable sur cette année, au regard des mesures de confinement. Certaines structures étant fermées quasiment 3 mois (Restauration Scolaire, Multi-accueil, Accueils de Loisirs), et n'ayant donc engendré aucun coût de fonctionnement autre que le coût de personnel. Cette baisse importante des dépenses a été légèrement compensée par une augmentation des charges d'amortissement du matériel acquis l'an passé.

Ainsi, malgré les dispositifs mis en place pour assurer une continuité des services sur la période de confinement (maintien d'un service d'accueil 7 jours /7 des enfants de personnels mobilisés par la gestion de la crise, la mise en place immédiate d'un dispositif d'aides aux entreprises, le maintien du remboursement de la restauration scolaire aux communes et des dépenses de protection et d'adaptation au contexte sanitaire), les dépenses de fonctionnement ont été contenues grâce, notamment à une réduction

effective de certaines activités sur la période de confinement. En complément de ces efforts, la compétence économique a également été assumée : la Communauté a pu accompagner de nombreux entrepreneurs dans le cadre des dispositifs mis en place en faveur des mesures de protection et de soutien aux entreprises (75 250€ en 2020) en partenariat avec la Région.

En recettes, il est constaté une légère diminution des dotations de l'Etat (essentiellement la dotation de compensation) et la baisse significative et logique des produits, liée à la fermeture de certains services durant le confinement. Toutefois, le maintien des aides financières des partenaires tels que la CAF sur les services enfance vient contrebalancer cette baisse. Ainsi, ces données cumulées permettent de maintenir quasiment à l'équilibre le volume de recettes de 2019.

Enfin, la saine situation financière de la collectivité sur les exercices précédents permet d'atténuer les effets de la crise et leur impact sur les recettes.

### ● Analyse du budget de fonctionnement

Les efforts fournis en matière de dépenses, associés au maintien des recettes, permettent de dégager un excédent de fonctionnement confortable, répondant aux orientations fixées précédemment pour les années à venir : 1,8 million d'excédent d'exercice. A ce montant vient s'ajouter l'excédent antérieur reporté de près de 1.3 million. Cet autofinancement permet de poursuivre le programme d'investissement ambitieux de la collectivité et de faire face aux aléas.

## • Investissement :

Dépenses d'investissement	2016	2017	2018	2019	2020	variation 2019/2020
<b>TOTAL</b>	<b>3 553 381,00 €</b>	<b>2 105 553,89 €</b>	<b>2 195 026,10€</b>	<b>2 705 567,62€</b>	<b>2 536 703,11€</b>	<b>- 6,24%</b>

Recettes d'investissement	2016	2017	2018	2019	2020	variation 2019/2020
<b>TOTAL</b>	<b>3 996 845,00 €</b>	<b>2 361 892,63 €</b>	<b>3 150 403,84€</b>	<b>3 602 382,85€</b>	<b>3 881 438,26€</b>	<b>+ 7,75%</b>

Les programmes réalisés sur l'exercice sont en lien avec le plan pluriannuel d'investissement fixé en 2016 et à son ajustement au cours des exercices antérieurs au regard du développement des compétences communautaires.

Les dépenses d'investissement marquent une baisse essentiellement due à la réduction significative des fonds de concours sollicités par les communes en 2020. Par contre, les travaux de bâtiments ont été moins durement touchés par les interruptions d'activité et ont permis de tendre vers un niveau d'investissement plutôt convenable au regard des incertitudes liées à la crise sanitaire. A ce titre, les immobilisations principales sont celles d'acquisitions de biens nécessaires aux services pour 265 000 € ainsi que les programmes d'investissement liés à l'Institut Régional de Sommellerie, au Bistrot de Oms, à la modernisation de l'éclairage public et à la réhabilitation des zones d'activités de Thuir. Ces investissements représentent près de 86% des dépenses de travaux. L'aide aux communes membres s'élève, quant à elle, à près de 613 000 euros. Cette aide est activée soit par le biais de fonds de concours (en baisse donc), soit par la maîtrise d'ouvrage de travaux de compétence communautaire, et donc la prise en charge globale de l'opération par le budget communautaire.



Les recettes affichent une progression de +7,75%, due notamment au volume important de subventions mobilisées sur la programmation engagée et ou réalisée de +39% par rapport à 2019.

Complétées de 900 000€ de report antérieur et de 1,5 million de réserve venant du fonctionnement par affectation de résultat, ces éléments expliquent la hausse du volume global des recettes d'investissement par rapport à 2019.

## • Récapitulatif :

Situation au 31/12/2020	2020	
	Fonctionnement	<b>3 166 007,78€</b>
	Investissement	<b>1 344 735,15€</b>

Comptes Administratifs + Restes à réaliser	2020	
	Fonctionnement	<b>3 166 007,78€</b>
	Investissement	<b>1 212 394,11€</b>

Investissements Restes à Réaliser	2020	
	Dépenses	<b>1 806 859,80€</b>
	Recettes	<b>1 674 518,26€</b>

L'analyse rétrospective de la « santé » financière de la Communauté de Communes des Aspres constitue un préalable indispensable avant de se projeter sur les perspectives dessinées par les élus communautaires.

Les résultats positifs de 2020 permettent d'envisager les opérations engagées et les programmes structurants assez sereinement, tant pour la Communauté que pour ses communes membres. Toutefois, il convient de rester mesurés et d'envisager l'équilibre budgétaire des nouvelles opérations d'envergure par de la ressource autre que l'autofinancement, afin de permettre la réalisation des orientations ambitieuses mais non moins réalistes de la Communauté.

## ■ La vie de la Communauté



### ● Le Budget 2021

Pour rappel, le budget d'une collectivité doit respecter plusieurs principes (annualité, unité, universalité et spécialité), et se compose de deux parties principales : la section de fonctionnement, dans laquelle sont inscrites et équilibrées, les recettes et dépenses liées au fonctionnement de la Communauté de Communes (entretien des bâtiments, traitement des agents, services aux familles, aides aux associations, achats et conventions de services, conventions de partenariat fonctionnel...). La section d'investissement, elle, prévoit et budgétise les recettes et dépenses liées aux travaux d'aménagements dans les communes, ou sur le patrimoine communautaire, à la création de nouveaux équipements publics et aux immobilisations ou acquisitions nécessaires aux services.

Le budget a été voté par les conseillers communautaires à l'**unanimité** lors de la séance du Conseil Communautaire du 7 Avril 2021. Il concrétise les orientations budgétaires définies en amont, inscrites dans le plan pluriannuel acté précédemment, et correspondant aux axes d'intérêt communautaire suivants :

- Axe préalable :** Optimisation des services à la population (dans le cadre des compétences communautaires)
- Axe 1 :** Poursuivre et conforter la **dynamique économique** engagée sur le territoire des Aspres
- Axe 2 :** Elaborer et mettre en œuvre un programme territorial en faveur de la « **croissance verte** »
- Axe 3 :** Préserver notre **environnement** et le **cadre de vie** des habitants
- Axe 4 :** Pour un territoire ouvert... et **coopérant**

### ● Fonctionnement :

La section de fonctionnement recense et prévoit, toujours dans une maîtrise des dépenses, l'évolution des services et leur adaptation à la conjoncture économique qui impacte les institutions publiques. Ainsi, le **maintien des services à la population**, le **dynamisme du territoire**, et la **préservation du cadre de vie** restent la ligne directrice. La **Maison France Services** vient compléter les outils communautaires à la disposition du territoire.

Pour ce faire, les enveloppes budgétaires sont définies le plus justement possible au regard des augmentations qui sont imposées à la Collectivité (contribution au syndicat de traitement des déchets, coûts des fluides et d'achat de fournitures diverses, dépenses liées à la lutte contre la pandémie, aides aux entreprises, etc...)

Les résultats comptables 2020 permettent de dégager l'autofinancement indispensable pour assumer les charges de l'intercommunalité, soit propres à elle, soit issues des différentes réglementations (nationales, régionales, ou départementales), qu'elles soient **techniques**, **environnementales**, ou liées à la **santé publique**. En parallèle, la permanente recherche de partenariats financiers vient compléter la fiscalité et les dotations de l'Etat, indispensables pour assurer ces charges.

L'objectif est de répondre au mieux aux directives imposées et nécessaires, tout en confortant la **sécurité** des administrés, et la défense de l'**intérêt général**.

Fonctionnement 2021		Dépenses	Recettes
Collecte & Déchetteries		3 441 261,11€	3 502 296,00€
Services techniques		261 920,93€	21 880,00€
Portage repas & téléalarme		204 924,77€	120 500,00€
Administration Générale		7 056 488,32€	9 305 487,14€
Enfance / Jeunesse	RAM/LAEP/Parentalité	186 129,00€	126 069,00 €
	Crèche	831 635,00€	463 568,00€
	Restauration scolaire	1 707 377,00€	694 350,00€
	ALSH	541 448,00€	240 007,00€
	PUJ	265 113,00€	84 000,00€
	Périscolaire	124 860,00€	62 000,00 €
Total BP 2021		14 620 157,14€	14 620 157,14€

## • Investissement :



Les orientations sur le programme d'investissement sont élaborées avec le souci constant de préserver les capacités budgétaires de la collectivité, tout en participant à l'attractivité du territoire. C'est dans ce cadre que le Plan pluriannuel d'Investissement a été établi.

Au-delà des enveloppes à dégager pour l'entretien normal de nos équipements (*bennes à ordures ménagères, conteneurs semi enterrés, réfection de locaux...*), et les travaux à engager pour aménager la Maison France Services, sécuriser le Point jeunes ou créer de nouveaux espaces au centre technique, ou encore s'approprier la modernisation numérique, le plan s'articule autour de 3 axes formalisant la politique communautaire.

### Le développement économique

Une priorité est donnée aux investissements inscrits dans la politique communautaire en matière de développement économique.

- Sont notamment définis des financements sur les zones d'activités (signalétique de la ZAE Pougerault, implantation d'un Pôle Agroalimentaire sur la ZAE Carboneille, poursuite de la requalification de la ZAE Puig Serbi) ;

- Sont également retenus les projets liés au tourisme, à l'environnement, au cadre de vie avec la poursuite de la création des circuits de randonnée pédestre, la réhabilitation de la cuverie des Caves BYRRH ;

- Et enfin la Communauté se distingue également par des projets d'envergure et spécifiques à son territoire, comme la construction de l'Institut Régional de Somellerie au sein des Caves BYRRH, la construction d'un Atelier de découpe de viande sous forme d'atelier relai ou encore, l'inscription du programme d'irrigation de la vigne.

### La croissance verte,

avec la poursuite de la modernisation de l'éclairage public, la réalisation du Schéma de la mobilité et la mise en œuvre de l'OPAH-Rénovation énergétique.

### La préservation de l'environnement et du cadre de vie des habitants au travers de l'aménagement rationnel du territoire

**A ce titre, certains chantiers sont à finaliser :** création de Bistrot Multiple Rural à Oms, aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage tranche 2, avenue de la Gare à Banyuls dels Aspres

Investissement 2021	Dépenses
Capital d'emprunt	246 100,00€
Immobilisations	1 057 400,31€
Fonds de concours	1 136 022,00€
Travaux de bâtiments	7 450 468,67€
Amortissements	14 316,00€
<b>TOTAL BP 2021</b>	<b>9 904 306,98€</b>

Investissement 2021	Recettes
dotations et réserves	2 839 605,57€
Excédent antérieur	1 344 735,15€
Subventions	3 898 605,26 €
Recettes exceptionnelles	1 500,00€
Dotations/Amortissements	419 861,00€
Virement de la section de fonctionnement	1 400 000,00€
<b>TOTAL BP 2021</b>	<b>9 904 306,98€</b>



### D'autres opérations prioritaires sont à engager :

- la traversée d'agglomération de Tordères
- l'aménagement du gymnase de St Jean Lasseille
- l'aménagement des espaces de réception du Parc Palauda à Thuir
- la reconstruction du Multi-accueil et de l'ALSH maternel
- la construction d'un ALSH adolescent

**Et bien entendu, sont maintenus les fonds de concours en direction des communes membres,** permettant à la Communauté de soutenir les programmes communaux en dehors de son champ de compétence.

Tout comme au cours des années précédentes, un effort particulier doit être mis en œuvre pour favoriser l'ingénierie financière et mobiliser des partenaires.

Pour la réalisation des opérations programmées, il est primordial de faire appel aux partenaires. L'enveloppe prévisionnelle de subventions représente près de 40% du budget d'investissement. Sans l'Europe, l'Etat, la Région, ou le Département, les excédents comptables des exercices précédents, bien que confortables, n'y suffiraient pas.

## ■ Petite Enfance



## ■ Le Relai d'Assistant(e)s Maternel(le)s

Pour les parents et futurs parents, pour les enfants et pour les Assistants(es) Maternels(les).

### ■ Parents vous trouverez au RAM

- Un accompagnement pour trouver un mode de garde pour votre enfant.
- Des informations sur votre situation d'employeur, vos droits et démarches à effectuer...
- Un programme d'ateliers sur les communes de Thuir, Trouillas, Saint Jean Lasseille, Banyuls des Aspres, Fourques, Lllupia et Ponteilla.
- Votre enfant accompagné de son Assistant(e) Maternel(le) pourra participer aux animations et ateliers proposés par des professionnelles de la petite enfance dans des espaces de jeux adaptés.

### ■ Assistants(es) Maternels(les) vous trouverez au RAM

- Des opportunités d'enrichissement professionnel,
- Une écoute, un échange et un soutien dans vos pratiques professionnelles,
- Une information actualisée sur votre statut, vos droits et vos obligations

### ■ En Février c'est la FETE au RAM ! Crêpes en Folies



C'est pendant la première semaine de Février que les enfants accueillis au RAM avec leurs Assistantes Maternelles ont eu le plaisir de préparer, cuire et déguster des galettes bretonnes, confectionnées sur place.



### ■ Des Cœurs en Couleurs



Pour la deuxième semaine la peinture a été mise à l'honneur, avec ou sans les pinceaux, avec les mains, les pieds recouverts de bâche à bulles... Des cœurs pré dessinés et décorés par les enfants ont envahi le RAM.



Le RAM des Aspres est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

**Contacts et Renseignements :**

**Hélène Darnaculetta** (responsable-infirmière)  
**& Coralie Gillon** (éducatrice de jeunes enfants)  
19 avenue Amiral Nabona 66300 Thuir  
Tél : **09.61.34.37.24 / 06.03.91.36.51**  
Mail : ram@cc-aspres.fr

### ■ Un Carnaval pas comme les autres



La troisième semaine placée sous le thème de Mardi Gras, a vu défiler toutes sortes de déguisements allant des super-héros, au Catalan, en passant par le poisson, les fées, le cow-boy et même la police... La Musique fut de circonstance, Tout était réuni pour une semaine de Samba à la sauce ...



## En MARS ce sont les Giboulées, le Printemps !

La poissonnerie du « Super U » de THUIR nous a gentiment offert la glace toute propre et blanche que les enfants se sont empressés de goûter, manipuler, malaxer...



Les enfants se sont également essayés à l'art de la peinture à la fourchette ...

En attendant de nouvelles Aventures !



## Lieu d'Accueil Enfants-Parents "Histoire d'eux"

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) « Histoire d'eux » est un lieu de rencontre, d'écoute, de détente et de parole où sont accueillis conjointement l'enfant de moins de 6 ans et son/ ses parent(s) ou l'adulte qui l'accompagne (grands-parents, oncles, tantes, ...). Les futurs-parents sont également accueillis. L'accueil est libre, gratuit et anonyme.

Les accueillants sont formés à « l'écoute active », ils sont deux présents à chaque séance. Leur neutralité s'exprime dans une attitude discrète, empathique, compréhensive et dans l'absence totale de jugement et de toute question intrusive. Ils accueillent les familles, les enfants dans leurs singularités. Ils sont garants du respect du cadre et veillent à la sécurité de l'espace.

C'est un lieu de lien social, paisible, plaisant, sécurisé et spécialement aménagé. Il permet une vie sociale dès la naissance, où chacun trouve sa place, et où la parole circule librement.



« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise Dolto

### Différents espaces sont proposés :

- **Un espace «détente conviviale»** avec des propositions de boissons chaudes/froides (café, thé, eau, ...) et encas (gâteaux, viennoiseries, fruits...).
- **Un espace bébé** ouvert sur la salle d'accueil permettant aux tout-petits d'en sortir lorsqu'ils se sentent prêts, sous le regard sécurisant du Parent.
- **Un espace motricité** accessible à tous les jeunes enfants de 0 à 6 ans laissant place à l'expérimentation.
- **Un espace imitation** (dînette, voiture, animaux et poupée). Nous favorisons le recyclage et les jouets ayant le plus de ressemblance possible avec le matériel des adultes pour laisser place à l'imaginaire...
- **Un espace d'inspiration Snoezelen**, lumières apaisantes, livres, musique pour faire une pause.

« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit mais une source que l'on laisse jaillir »

Maria Montessori

### Où ? :

Au 19, avenue Amiral Nabona – 66 300 THUIR : Au sein d'un local partagé avec le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s dans le parking de la maison sociale de proximité.

### Quand ? :

Les ouvertures : Les lundis de 15h30 à 17h30  
Les mercredis de 9h à 12h

Les derniers samedis de chaque mois

Les fermetures : Les vacances de Noël & Le mois d'Août

Contact : Tel : 06. 16. 43. 79. 25. / 09. 61. 34. 37. 24.

Mail : coordo@cc-aspres.fr

Page Facebook : Histoire d'eux

Histoire de... s'accueillir, s'écouter et échanger...

### Les éléments spécifiques à retenir suite à la pandémie de la Covid-19 :

- L'accueil est limité à des groupes de 10 personnes (enfants et parents compris, hors professionnels). Nous n'acceptons qu'un seul accompagnant par famille, aucune nouvelle famille ne sera accueillie sur la plage horaire lorsque la jauge de 10 personnes sera atteinte (et même après le départ de certaines d'entre elles). De ce fait, afin d'éviter des déplacements inutiles, nous demandons aux familles de nous contacter 15 min avant l'ouverture afin de leur réserver une place ou les informer que l'accueil est complet.

- Pour faciliter les opérations de contact-tracing, nous demandons aux parents d'inscrire, à leur arrivée, leurs coordonnées sur un registre gardé dans une enveloppe sous clefs pendant 15 jours et détruite par la suite.

NB : lorsqu'un registre est créé, celui-ci est strictement confidentiel et ne peut avoir d'autre usage que la facilitation des opérations de contact-tracing. Il est conservé sous clefs et ne peut être consulté que par les professionnels de la structure et par les équipes en charge du contact-tracing au sein de l'Assurance Maladie ou de l'Agence Régionale de Santé. Les données conservées dans ce registre sont détruites au bout de 15 jours.

- Chaque professionnel et chaque parent ou enfant de plus de 6 ans porte un masque de protection de catégorie 1.



## ■ La Crèche Multiaccueil C. Touxagas

L'année qui vient de se terminer, a été une année particulière car toutes les restrictions sanitaires imposées (fermeture totale puis partielle, pas de brassage des groupes, limitation des temps partagés avec les parents...) vont à l'encontre de nos valeurs défendues dans le projet pédagogique (groupes mélangés selon le développement psycho moteur, atelier parents/enfants, itinérance ludique...) et ont nécessité une réorganisation complète des plannings et des différents espaces.

Malgré tout, les enfants sont revenus sans grande appréhension, heureux de retrouver des temps collectifs avec une équipe de professionnels impliqués et partie prenante des mesures en vigueur !

Afin de communiquer avec les familles et de maintenir le lien, nous avons créé un groupe fermé sur Facebook qui a permis de proposer des défis sur les semaines, des ateliers, des idées de recette, d'échanger par message si besoin...

Depuis la réouverture, ce groupe a continué de transmettre et de garder le lien afin de communiquer auprès des familles en diffusant des informations sur les divers protocoles successifs, des photos de temps partagés sur la structure, de souhaiter les anniversaires... En parallèle, le site intramuros et l'espace famille sont mis à jour pour les menus.



Les projets à venir seront de poursuivre l'existant du mieux possible tels que les ateliers musicaux avec une ferme musicale, les ateliers de motricité avec une psychomotricienne, la participation à la semaine nationale de la petite enfance « Drôles d'histoires ! » et à la semaine de la parentalité du service Enfance Jeunesse.

## ■ Découvertes dans le monde des « Drôles d'histoires »



« Raconter, dit-elle, c'est comme arroser une plante, il vaut mieux arroser en rêvant plutôt qu'en guettant la pousse des feuilles. »  
Praline Gay-Para, conteuse

La semaine du 22 au 26 mars a été une semaine riche de partage, d'écoute, de découvertes dans le monde des « Drôles d'histoires !! »

Les parents ont été invités à participer à l'écriture et l'illustration d'un livre pour chaque section afin de les impliquer à cet événement au vu du contexte sanitaire.



Partout en France  
Thème 2021

drôles d'histoires !

les hatos c'est vous



## ● Réseau Parentalité des Aspres

En 2021, pour répondre au mieux aux besoins d'écoute et de valorisation du savoir-faire des parents, la Communauté de Communes des Aspres met en place en partenariat avec le **Réseau d'Ecoute et d'Appui des Parents des Pyrénées-Orientales (Reap66)** et piloté par la **Caisse d'Allocations Familiales**, son Réseau Parentalité des Aspres.

Ce dispositif, dédié aux parents ayant des enfants de **0 à 18 ans** et résidant sur le territoire, permettra d'échanger lors de rencontres/animations entre parents et professionnels sur des sujets proposés par les familles des différentes communes des Aspres.

Réalisées en étroite collaboration avec les services de la **Petite Enfance-Enfance-Jeunesse de la Communauté de communes**, les animations du Réseau se devront d'être l'expression de la participation directe des parents, sur le mode du volontariat, sur l'ensemble du territoire.

Le Réseau Parentalité des Aspres apportera un soutien aux familles en quête d'aides sur l'arrivée d'un bébé, sur la scolarité de son enfant, sur les relations parents-enfants ou tout autre sujet. Son objectif étant de valoriser au mieux le savoir-faire des parents et de donner la possibilité aux familles de s'investir avec son ou ses enfants **par le biais d'actions éducatives, sportives, ou culturelles.**

Les interventions de cette action permettront aux parents de partager des activités avec leurs enfants et avec d'autres parents sous la forme :

- de groupe de parole,
- de groupe d'activités, sur des lieux d'écoute et de parole comme le LAEP,
- de forums, de conférences-débats,
- de sorties familles,
- de rencontres avec les travailleurs sociaux,
- de spectacles inter actifs
- et d'ateliers parents-enfants,

Créé sur le principe qu'être parent n'est pas un " don " mais au contraire un processus de développement de compétences à acquérir, le Réseau Parentalité des Aspres ne sera légitime que par la volonté des parents à y participer, considérés comme des partenaires dans la recherche de solutions concrètes.

## ● La Semaine des Familles



**La Semaine des Familles**, action parentalité de la Communauté de Communes des Aspres depuis 2015, reportée en septembre sur le thème « **Petits écrans grands enjeux** » donnera aux parents l'occasion de pouvoir s'investir dès la rentrée prochaine.

Les actions proposées lors de cet événementiel, sensibiliseront les parents sur l'**utilisation des écrans**. Des co-interventions aideront à faire face au développement émotionnel et comportemental des enfants en privilégiant la communication et le partenariat pour la découverte de nouvelles habiletés. Mieux comprendre la manière dont les parents se sentent compétents, cerner les conditions d'exercice quotidienne de la parentalité va permettre de reconnaître que « *la famille d'aujourd'hui n'est ni plus ni moins parfaite que celle de jadis : elle est autre, parce que les milieux où elle vit sont plus complexes ; voilà tout* ». Durkheim 1975.

## ■ Enfance



## ● L'Accueil de Loisirs

Malgré la pandémie de la COVID 19, le service enfance n'a jamais cessé de fonctionner. Tout d'abord en prenant en charge les enfants des personnels prioritaires en lien avec l'Éducation Nationale, à l'école Michel Maurette et de l'accueil périscolaire du matin et du soir à l'école Jules Ferry. Puis dans un deuxième temps, les Accueils de Loisirs de Thuir, Trouillas et Banyuls dels Aspres ont rouvert en proposant des activités ludiques durant les mercredis et les vacances scolaires dans le respect du protocole sanitaire.

### ■ Les ALSH des mercredis

Les Accueils de Loisirs de Trouillas, Banyuls, Thuir primaire et maternel, continuent de fonctionner dans le cadre du plan mercredi. Ce dispositif qui a été mis en place dans l'ensemble des Accueils de Loisirs, se traduit par une ouverture et une collaboration des structures avec les associations locales.

Malgré les différents protocoles aussi bien pour les ALSH, que pour les clubs sportifs et culturels nous maintenons toujours des liens privilégiés.



### ■ Les actions :

Pilotée par la Ligue de l'Enseignement, nous participons à une opération de sensibilisation au respect et à la tolérance sur la base d'ateliers d'écriture et d'analyse de photographies «**La carte de la fraternité**»

Une idée simple à mettre en œuvre, porteuse d'un message poétique de solidarité et de fraternité.

Nous déclinons ce dispositif, en impliquant, parents et enfants, l'école, nos centres de loisirs, à travers une correspondance avec un accueil de jeunes au Sénégal, mais aussi des personnes âgées demeurant sur le territoire des Aspres.

Nous continuons à développer nos animations sur «**info/intox**» par la déconstruction de l'image, mais aussi par la création artistique numérique et la mise en place d'une exposition. Notre objectif étant d'éveiller le sens critique des enfants et plus particulièrement par rapport aux écrans.

Nous participons conjointement avec les autres services de la Communauté de Communes des Aspres, qui œuvrent dans le domaine de l'enfance, à l'organisation de la semaine des familles.



### ● La formation

Nos animateurs participent à la formation continue des animateurs-(trices) en activité sur le département à l'initiative de la SDJES66, avec le soutien de la CAF et de l'État.

Thèmes proposés :

Laïcité - éducation à l'environnement - éducation aux médias - gestion des conflits - vidéo créative - activités scientifiques - Art et nature



Formation HACCP



## ● La Restauration Scolaire

Les nouvelles obligations sanitaires mises en place dans les restaurants scolaires afin d'éviter toute propagation du virus et des clusters ont demandé une réorganisation pour le service restauration de la Communauté de communes avec de nouvelles mesures adaptées en intégrant les évolutions rendues nécessaires par l'évolution du contexte épidémique en janvier 2021 :

### ■ De nouvelles mesures relatives à la distanciation et au brassage

Depuis janvier 2021, la collectivité a mis en place des services par niveau (CP, CM1, et maternelles...). Les espaces sont aménagés et l'organisation conçue de manière à rechercher la plus grande distanciation possible entre les élèves. Le maintien d'une distanciation de deux mètres entre les tables, entre les élèves de groupes différents est requis. La stabilité des groupes est recherchée et, dans la mesure du possible, les mêmes élèves déjeunent tous les jours à la même table.

### ■ De nouvelles mesures relatives à l'organisation du service

Les mesures mises en place tiennent compte des conséquences du niveau de circulation du virus. Tous les sites de restauration scolaire du territoire ont ainsi adapté leur fonctionnement. A titre, d'exemple, sur la cantine scolaire de THUIR accueillant 480 élèves par jour, si six services différents ont été organisés, avec trois services par étage, qui se succèdent après un nettoyage et une désinfection du matériel et des locaux, y compris les sanitaires.

Il s'agit pour les agents de la restauration scolaire entre autres de :

- prohiber les offres alimentaires en vrac (pains, bars à salades, desserts, corbeilles de fruits, etc.) au profit d'un dressage à l'assiette pour éviter les manipulations;
- organiser le service individuel des couverts ;
- assurer le service de l'eau

Les plages horaires et le nombre de services sont adaptés de manière à limiter les flux et la densité d'occupation et à permettre la limitation du brassage. Les entrées et les sorties sont dissociées. Ainsi l'amplitude horaire de la pause méridienne a elle aussi été modifiée et se situe dorénavant entre 11h35 et 14h. Tous les enfants ont des repas chauds et équilibrés.

Malgré toute cette réglementation le bien-être et la bienveillance, l'accompagnement des enfants restent la priorité de la collectivité, afin de leur permettre de s'épanouir dans de bonnes conditions avec de l'écoute individuelle, du rappel de certaines règles de conduite en collectivité, pour que chacun trouve une place et puisse profiter de ce moment de pause le plus sereinement possible.

### ● Politique de formations pour les agents de la restauration scolaire

Dans le cadre du schéma de mutualisation, la Communauté de Communes des Aspres, en partenariat avec le CNFPT, a proposé aux agents intervenant sur les restaurants scolaires du territoire des Aspres, trois sessions (THUIR-ST JEAN LASSEILLE et TROUILLAS) de formation sur l'hygiène alimentaire en distribution de repas (**HACCP**).

Ainsi, les mercredis 31/03, 21/04 et 28/04, les participants ont pu mesurer l'importance d'acquérir ou de renforcer leurs connaissances en matière d'hygiène alimentaire, intégrer les bonnes pratiques et appliquer les mesures liées à la crise sanitaire. Devant le succès de ce type d'action, d'autres rencontres de ce genre seront prévues dans les mois à venir sur le territoire des Aspres.

### ● Animations

La Communauté de Communes favorise la **collaboration interservices**. Ainsi une initiative va voir prochainement le jour. Il s'agit d'un « café débat » entre les **agents de la restauration scolaire** animé par les éducatrices de jeunes enfants du **RAM**. L'objectif est de pouvoir transmettre des données théoriques et par la suite d'échanger en équipe sur certaines problématiques comportementales rencontrées parfois lors des temps méridiens.



## Les projets citoyens 14-17 ans

■ Chantiers citoyens artistiques au stade de Thuir



Des jeunes majeurs de Thuir ont participé à la création de deux fresques sur les murs du stade municipal de Thuir. Leur implication a été valorisée par un soutien financier à leur formation du permis de conduire.

■ Chantier citoyen artistique au jardin d'enfants de Terrats



Un groupe de grands adolescents du territoire a participé à la réalisation d'une fresque décorative pour le jardin d'enfant de la commune de Terrats.

■ Action de sensibilisation à l'environnement à Sainte Colombe de la Commanderie



Suite à une journée d'information avec la Mairie de Sainte Colombe de la Commanderie, à laquelle ont participé l'ancien Maire Alphonse PUIG, une animatrice environnement du Bureau Information Jeunesse, un animateur nature de la PEP 66 et l'Ambassadeur du Tri sélectif de la Communauté de communes des Aspres, un groupe de jeunes volontaires du territoire a été accompagné à l'organisation d'un grand jeu de sensibilisation à la préservation de la nature dans la Causse pendant les vacances d'hiver.

Ce grand jeu a été proposé à une quarantaine de jeunes de l'accueil de loisirs adolescents qui ont pu tout en se divertissant s'informer sur la faune, la flore et la protection de la nature.

## L'accueil information et numérique

Mickaël ALONSO, l'animateur informateur et numérique est à la disposition des jeunes pour de l'accompagnement à l'orientation, la recherche de stage et d'apprentissage, l'aide au permis de conduire, la rédaction de CV et de lettre de motivation, et enfin la recherche de projet de mobilité dans le cadre des dispositifs des corps Européens de solidarité.

Accueil au Point Information Jeunesse à la Maison du Citoyen à Thuir

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Par mail : [m.alonso@cc-aspres.fr](mailto:m.alonso@cc-aspres.fr)



## ■ Activités loisirs de l'accueil adolescents

En lien avec les centres d'intérêt de la commission de jeunesse intercommunale qui s'est réunie entre chaque vacances scolaires, plusieurs activités de loisirs ont été proposées aux jeunes du territoire les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires.

Des activités organisées en fonction des contraintes sanitaires de la Covid 19, mais qui ont permis aux jeunes de s'aérer, se divertir, se rencontrer, et partager.



### ■ Les mercredis et les samedis

#### Activités réalisées depuis janvier :

Battle archery tag, du laser run, du parcours trottinette avec tir à l'arc, du pumptrack à Passa, du foot à l'extérieur, du learn'o, du rugby thème et du rugby flag, des jeux traditionnels avec des quilles catalanes, suédoises et finlandaises, tournois de jeu vidéo.



Activité archery tag

Activité pump track à Passa

#### Contact et Renseignements

Espaces jeunes de Thuir :  
Mickael Dejoye, 06 19 36 60 67, m.dejoye@cc-aspres.fr

#### Atelier de danse hip-hop :

Malgré les contraintes couvre feu et interdiction de pratique à l'intérieur, l'activité de danse hip-hop continue avec les jeunes les plus motivés à l'extérieur sous le préau de l'accueil de loisirs de Thuir. Un spectacle est en préparation pour l'été.



#### Les samedis tout terrain :

Chaque mois, l'accueil ados propose des sorties vélo tout terrain aux jeunes âgés de 13 à 17 ans, pour découvrir les patrimoines naturels du Département faire de l'apprentissage de pilotage tout terrain et développer des capacités d'endurance.

#### Quatre sorties ont été réalisées depuis décembre 2020 :

Sortie au Roc de Majorque avec descente du Causse jusqu'à Thuir, découverte de la réserve naturelle entre Argeles sur Mer et St Cyprien, sortie dans le Vallespir avec découverte du Château d'Aubiry et de la Chapelle St Ferreol, découverte de la Vallée heureuse dans les Albères.



#### Contact et Renseignements

Espaces Jeunes de Thuir :  
Mickael Dejoye, 06 19 36 60 67, m.dejoye@cc-aspres.fr

### ■ Les vacances scolaires

A chaque vacance scolaire, le service accueil loisirs adolescents propose un ensemble d'activités diverses et variées (sorties, grands jeux, sports, culture, activité culinaire) aux jeunes âgés de 11 à 14 ans. Le lieu d'accueil est centralisé sur la halle des sports de la ville de Thuir avec un système de transports journaliers pour les jeunes extérieurs à Thuir.



Sortie à la neige 11 – 14 ans



Animation tchoukball 11 – 12 ans



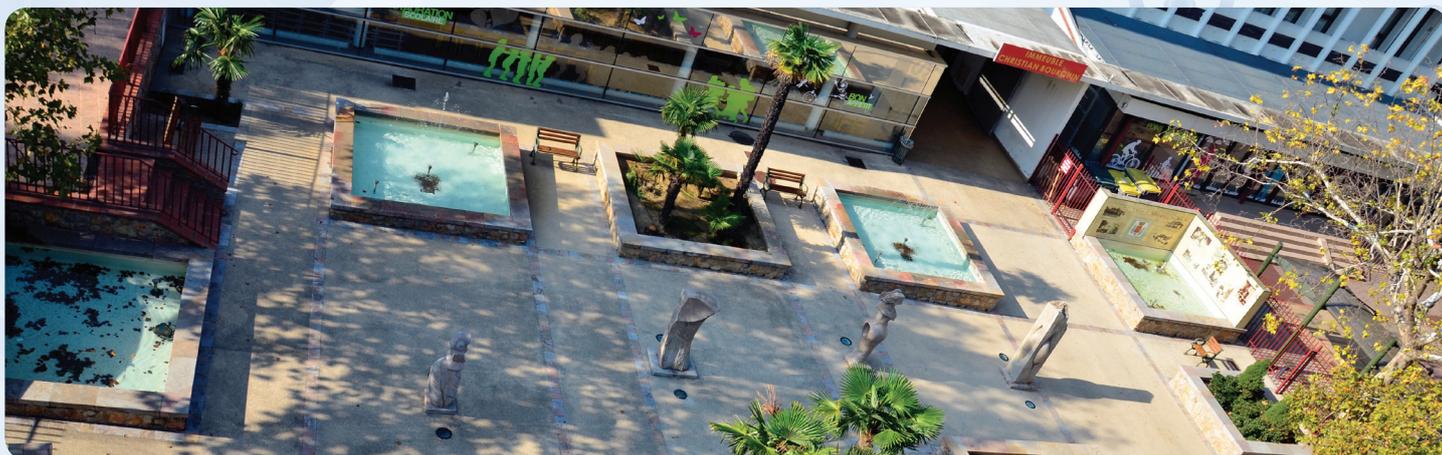
Animation cuisine 13 – 14 ans à l'atelier cuisine des caves BYRRH



Sortie à la neige 11 – 14 ans



Sortie Trottinette électrique 13 - 14 ans dans la forêt de Matemale



Suite aux annonces du Président de la République du 31 mars 2021 pour lutter contre la propagation de la COVID-19, les services intercommunaux ont été amenés à adapter leur fonctionnement.

Les collectivités s'efforcent d'assurer le maintien des services en tenant compte des mesures imposées, d'assurer une information la plus claire possible auprès des familles, et de maintenir également la sécurité sanitaire des administrés et de leurs agents.

## ■ Ainsi certains services ont été fermés au public à partir du 6 avril et ce, jusqu'au 26 avril. :

### - Les Écoles Primaires et Maternelles,

- Exception faite des pôles d'accueil désignés par l'inspection d'académie.

### - Le Multi-accueil de THUIR :

- le lien avec les parents a été maintenu par le biais des outils dématérialisés et téléphoniques. Suspension de la facturation.

### - Le Relais Assistantes Maternelles :

- Suspension des ateliers, en intérieur comme en extérieur dans l'attente de l'autorisation accordée ou non aux assistantes maternelles et MAM d'exercer leur activité.

### - Les Accueils de Loisirs Enfance et Jeunesse :

- Fermeture des sites pour les vacances d'avril et les mercredis et samedis dès le 7 Avril.

### - Les sites de restauration scolaire :

- Fermeture des sites de restauration toute la durée de la fermeture des écoles primaires et maternelles. Les prélèvements ont été suspendus. Seuls seront facturés les repas consommés.

### - L'office de Tourisme et les Caves BYRRH :

Fermeture du site jusqu'à nouvel ordre et Permanence Téléphonique.

## ■ Et enfin des services sont néanmoins restés ouverts au public

Avec une stricte application des mesures barrières (masques, gel, distanciation, jauge maximum 6 personnes) :

### - Maison France Services.

- Ouverture sur rdv

### - Centre Technique Communautaire, Collecte et Déchetteries :

- Aucun changement dans le fonctionnement de ces services.

## ■ D'autres sont restés ouverts de façon modulée :

### Les Écoles Primaire Jean Jaurès et Maternelle Maurette de Thuir :



- Sur le temps scolaire, ces 2 sites ont été retenus comme pôles d'accueil des enfants de personnels prioritaires sur la période scolaire.

■ Seuls ont été accueillis ces enfants, qu'ils résident ou non sur l'intercommunalité, selon la zone de rattachement des communes fixée par l'éducation nationale (l'intercommunalité n'a aucun moyen d'intervenir sur ce découpage géographique)

■ Ces enfants ont pu déjeuner à la restauration de l'immeuble multifonction de THUIR pour les primaires et sur site à l'école Maurette pour les maternelles.

### - Portage de repas :

- pas de changement.

### - Téléalarme :

- pas de changement

## ■ Actions conduites par le service PEPS (Petite Enfance Parentalité Service)



Pendant la période du 6 au 30 avril, afin d'assurer la continuité du service et conserver le lien avec le Relai Assistantes Maternelles et les familles ; les agents du service PEPS (Petite Enfance Parentalité Service) de la Communauté de Communes des Aspres ont mis en place certaines modalités de fonctionnement pendant ce confinement.

Tous les jours de 8h30 à 19h00.

### ■ Pour le :

#### ■ Guichet Unique,

suivi des familles sur rendez-vous, par mail ou appels téléphoniques ; ligne d'écoute en soutien à la relation Parent/Enfant.

#### ■ Lieu d'Accueil Enfant-Parent,

Page Facebook « Histoire d'eux » pour relayer des informations aux parents et réponses aux messages instantanés.

Ouverture pour 10 personnes (adultes et enfants compris, hors accueillants), sur les créneaux habituels :

- Lundi : de 15h30 à 17h30
- Mercredi : de 9h00 à 12h00
- Dernier samedi du mois : de 9h00 à 12h00

Réservation demandée 15 minutes avant l'ouverture par téléphone.

Tel : 06.16.43.79.25 / mail : [coordo@cc-aspres.fr](mailto:coordo@cc-aspres.fr)

#### ■ Relai d'Assistantes Maternelles,

Liste des Assistantes Maternelles susceptibles d'accueillir des enfants de parents « prioritaires » ; Veille juridique et renvoi par mail des informations officielles à tous les Assistant(e)s Maternel(le)s du territoire, rendez-vous possible sur site à la demande des assistant(e)s maternel(le)s

Maintien de l'accueil pour 10 enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s.

Proposition de jeu libre les mardis et jeudis matin et parcours psychomoteur les vendredis matin de 9h00 à 12h00.

Ligne d'écoute téléphonique pour être soutenu et informé dans le rôle de « Parent Particulier Employeur » droits et démarches à effectuer, rendez-vous possible sur site à la demande des parents.

Accompagnement à la déclaration de fin de mois sur le site Pajemploi.

Tel : 06.03.91.36.51 / mail : [ram@cc-aspres.fr](mailto:ram@cc-aspres.fr)

## ■ Centre de dépistage Covid 19



Le laboratoire Biopole 66, en partenariat avec la ville de Thuir a ouvert un centre de dépistage à la **Salle Jeantet Violet** le lundi 29 mars. L'ouverture se fait sans rendez-vous de 9h à 13h du lundi au vendredi. Se munir d'un masque, de sa carte vitale et d'un stylo.

## ■ Centre de vaccination



Dans le cadre du partenariat avec le Centre Hospitalier L-J Grégory lors de l'ouverture du Centre de vaccination, la commune de Thuir a mis en place un dispositif facilitant la prise de rendez-vous pour la vaccination, une navette à destination du Centre de vaccination de Thuir, et la mobilisation d'agents d'accueil communaux sur site.

Le centre hospitalier nous informe que les demandes de RDV doivent désormais être prises exclusivement sur les plateformes nationales : Doctolib et n°0 809 54 19 19.

La Maison France Services peut vous aider à accomplir ces démarches en ligne (Accès face au parking des caves Byrrh - Maison du Citoyen - Ancienne MJC - Téléphone : 04 30 44 48 79).

# ■ Développement Économique



## ● Institut Régional de Sommellerie Sud de France

L'Institut Régional de Sommellerie Sud de France est un projet multi-sites réalisé en partenariat entre la Communauté de Communes Albères, Côte Vermeille, Illiberis et celle des Aspres.

Dès la rentrée 2021, l'Institut multi-sites accueillera ses étudiants au coeur du vignoble Roussillonnais, dans deux vestiges de ce patrimoine culturel viticole local : le pôle d'excellence du **Mas REIG** à Banyuls-sur-Mer et à Thuir, les **Caves BYRRH** inscrites aux Monuments Historiques et où se trouve notamment le plus grand foudre du monde.

L'excellence sera le maître mot de l'Institut, qui dispensera des formations professionnalisantes en totale adéquation avec les besoins actuels du monde du vin, en s'appuyant sur des partenaires et une équipe pédagogique de qualité.

L'Institut s'est d'ores et déjà glissé dans les pages du très réputé magazine « Terre de Vins » à l'occasion de son dossier « spécial Formation » bien connu des amateurs et professionnels de la filière viticole.

Coté travaux, plusieurs équipes sont au travail sur le vaste chantier de rénovation de l'ancien « Hôtel du Commerce ». La structure commence à se dessiner plus précisément et on peut commencer à distinguer les différentes salles de cours qui composeront l'Institut. Si tous les délais sont respectés et bien sûr sans problèmes importants, les futurs étudiants pourront évoluer dans les locaux à partir de la rentrée 2021.

### Contact et Renseignements

Service Développement Économique  
Vanessa Call : 04.68.53.21.87 dev.eco@cc-aspres.fr

## ● Nouvelle Signalétique pour la ZAE "Le Pougerault"

La Communauté de Communes des Aspres a fait de l'enjeu économique et la création d'emplois, sa priorité. En cohérence avec les objectifs du schéma départemental des Zones d'Activités Economiques (ZAE), la Communauté de Communes des Aspres a engagé une démarche en faveur de l'aménagement et de l'attractivité des ZAE de son territoire et a fléché la mise en place d'une signalétique de zone sur la ZAE « Le Pougerault » à Trouillas comme action prioritaire.

Dans un cadre préservé, à 5mn de Thuir et 15 mn de Perpignan, la ZAE «Le Pougerault», est idéalement située en bordure de la RD612 (entre le Mas Sabole et Thuir) et propose une offre complète de qualité à destination des entreprises artisanales en création ou en développement. La zone d'activités du «Pougerault» est une des principales ZAE du territoire. Avec une superficie de plus de 20 000 m<sup>2</sup>, elle compte une quarantaine d'entreprises d'exploitations artisanales et industrielles qui viennent élargir le tissu économique du périmètre intercommunal.



Elle regroupe un premier site situé directement à l'entrée de zone où sont regroupées une dizaine d'entreprises implantées depuis de nombreuses années. Une extension de la ZAE a été initiée en 2009 et a permis de multiplier l'offre foncière à travers l'aménagement de 21 lots supplémentaires. Aujourd'hui la zone a atteint un remplissage optimal de 100 % grâce à l'implantation de nouvelles entreprises qui viennent dynamiser le territoire. Il est donc essentiel de mettre en place une signalétique adaptée pour les identifier et les mettre en valeur.



TOURISME - COMMERCE - ARTISANAT

La reprise vous tend la main avec les aides de la Région, du Département des Pyrénées-Orientales et des intercommunalités

Demandez le fonds L'OCCAL



## ● Aides aux Entreprises

La Communauté de Communes des Aspres soutient les entreprises de son territoire depuis le début de la crise sanitaire. A ce jour la collectivité a débloqué une enveloppe de plus de 75 250 € pour venir en aide aux entreprises

D'une part pour les aides complémentaires au **Fonds de solidarité exceptionnel régional Volet 2bis** pour toutes les entreprises de 0 à 50 salariés (Aides closes). Au total ce sont plus de 76 entreprises qui ont pu bénéficier de ce dispositif représentant une enveloppe globale de **55 250€**.

Et d'autre part pour l'adhésion au **Fonds L'OCCAL** destiné au secteur du tourisme et au commerce de proximité (toujours en cours) et représentant une enveloppe de 42 618€ dont 20 000€ ont déjà été versés. Ce dispositif est une aide financière au redémarrage des activités qui contribuent à la vitalité et l'attractivité des territoires, des bourgs-centres et des stations touristiques en deux volets :

- **Volet 1** : en partenariat avec la Banque des Territoires, des avances remboursables (taux 0%) d'aide à la trésorerie sont proposées pour permettre le redémarrage (loyers, besoins en fonds de roulement ressources humaines spécifiques ...);

- **Volet 2** : subventions d'investissement pour la mise en œuvre des mesures sanitaires.

Les dossiers sont à renseigner directement en ligne sur le portail Hub Entreprendre Occitanie : <https://hubentreprendre.laregion.fr/financement/lccal>. Le service développement économique de la Communauté de communes se tient à votre disposition pour tous renseignements au 04.68.53.21.87.

## ● Fibre optique : déploiement du réseau Numérique66

Le déploiement de la fibre (FttH) se fait au fur et à mesure sur le territoire. Pour s'informer sur ce déploiement, et notamment savoir si votre commune est/ou sera bientôt raccordée à la fibre, vous pouvez consulter le site de Numérique 66 et en particulier la carte interactive du déploiement de la fibre sur le département des Pyrénées Orientales.

A partir de cette carte, une recherche par code postal est possible. La carte est alors consultable et indique notamment le taux de déploiement de la fibre sur la commune.

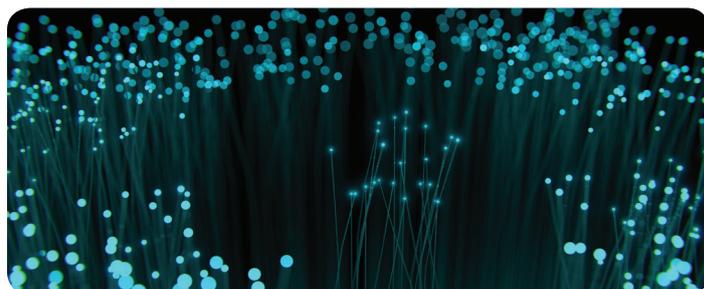
### ● A L'ATTENTION DES ENTREPRISES

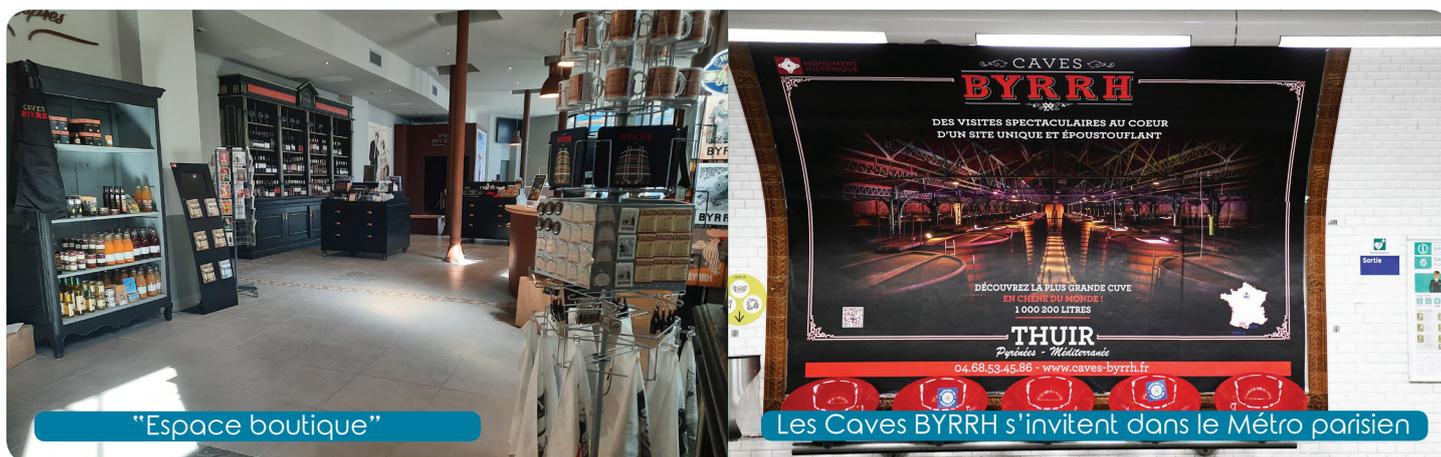
Le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire est porté par le Conseil Départemental. Les entreprises souhaitant en bénéficier peuvent se rapprocher de :

**M. Thomas TIGNERES :**

Tél. 07 56 12 69 94 / [thomas.tignerres@altitudeinfra.fr](mailto:thomas.tignerres@altitudeinfra.fr).

Celui-ci est en charge de la commercialisation du réseau Numérique66 **auprès des professionnels.**





"Espace boutique"

Les Caves BYRRH s'invitent dans le Métro parisien

## Les Caves BYRRH

### Des travaux aux caves BYRRH et à l'Office du Tourisme

Les caves Byrrh et l'Office du Tourisme sont fermés depuis le 01/01/2021. Nous avons profité de cette fermeture forcée pour faire quelques travaux de réaménagement de l'espace d'accueil.



L'Office de Tourisme a été déplacé et accueille un véritable **espace connecté** avec des tablettes en libre-service, **une borne de recharge de téléphone**, **une borne interactive avec un plan relief des Aspres** qui donnera envie à nos visiteurs d'en découvrir ses trésors les plus cachés.

L'espace accueil et caisses des **Caves BYRRH** est, lui aussi, réorganisé et optimisé pour accueillir nos visiteurs dans les meilleures conditions dans un espace aéré et convivial permettant de mettre en valeur les produits de nos producteurs des Aspres.

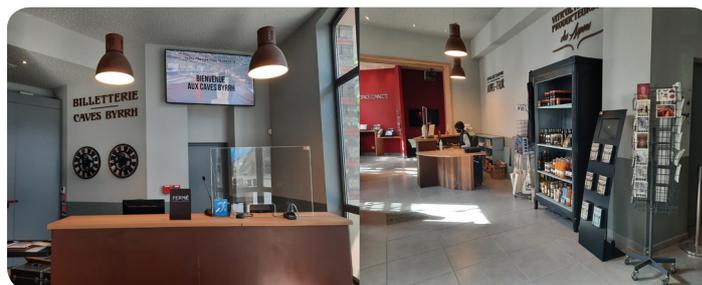


### Ouverture des Caves Byrrh et de l'Office du Tourisme

Nous avons ouvert nos portes le 19 Mai. Et de nombreuses surprises vous attendent, sur le circuit de visite ! Un nouveau jeu aux plantes aromatiques : Vous pourrez tester votre sens de l'odorat, en essayant de découvrir les odeurs de notre nouveau buffet des senteurs !

### Réalité Augmentée

Vous le savez, aux **Caves BYRRH**, on adore les nouvelles technologies ! Elles sont encore plus épatantes dans une cave centenaire dans laquelle l'ancien et le moderne se côtoient dans une parfaite harmonie ! De plus, nos guides ne pouvant partir avec leur groupe de 50 personnes, vous pourrez les voir, les entendre comme s'ils étaient face à vous, via votre smartphone ! Notre hôtesse sera présente pour faciliter cette manipulation.



Grâce à une application simple vous verrez apparaître devant vous, en hologuide : Mireille, Françoise, Adriana, Léa, Pablo... qui vous donneront des anecdotes sur l'histoire des Caves, des informations complémentaires à la visite... Nous avons hâte de vous montrer cette nouveauté !

### Ateliers cocktails, pâtisserie et cuisine

Nos ateliers cocktails, pâtisseries et cuisine sont actuellement en pause. En effet, à cause des règles de distanciation, du nombre limité de personnes etc...

Il nous est impossible de les maintenir pour le moment. Mais nous restons prêts et n'hésiterons pas à proposer un nouveau programme dès que la situation sanitaire nous le permettra ! Nous espérons très vite !



## ▪ Escape Game

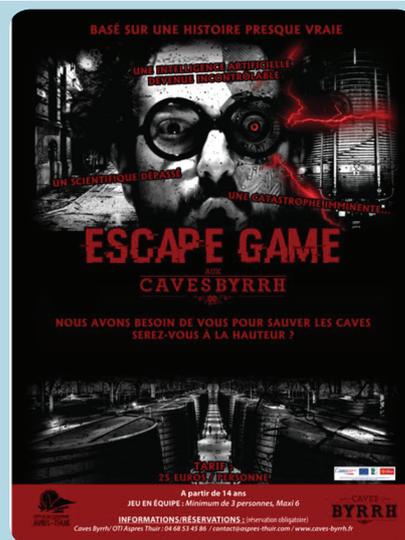
Qui dit réouverture des caves, dit retour de nos animations !

Ainsi notre fameux **Escape Game numérique** vous donne rendez vous dès l'autorisation d'ouverture des Caves Byrrh. Il vous fera découvrir ou redécouvrir les caves autrement. Les participants seront réunis en équipes autour d'une tablette numérique, devront débloquer les énigmes et sauver nos cuves !

Communication et sens de l'analyse au sein des équipes seront nécessaires pour réussir à sauver les Caves d'une catastrophe imminente !

**Informations et réservations :**  
04 68 53 45 86 <https://www.caves-byrrh.fr/>.

**Une Murder Party** est également en cours de préparation, nous vous tiendrons informés rapidement.



## ▪ Nouvelle Campagne de Communication

Cette période de l'année est l'occasion pour l'équipe de l'office de tourisme de repenser toute la nouvelle campagne de communication.

Le dépliant du village de **Castelnou**, celui du centre bourg de Thuir, mais aussi celui des **Caves BYRRH et les guides des Aspres** sont terminés, et imprimés. A noter de grands changements dans notre communication sur le dépliant de Castelnou qui prend une note artistique et moderne et la communication des **Caves Byrrh** qui se veut rétro-vintage. On aime le style, les couleurs, la touche rétro/design... !

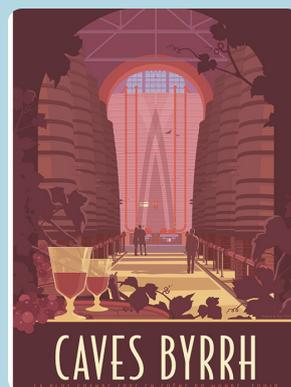
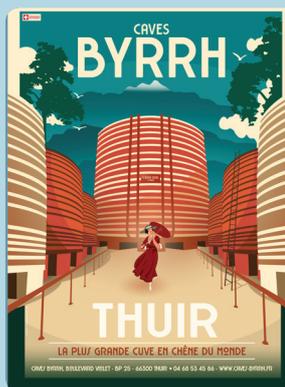
Pour les enfants entre 7 et 13 ans un passeport leur sera remis à l'entrée des caves avec des activités ludiques à pratiquer le long de la visite.



## ▪ Nouvelles Affiches Publicitaires

De nouveaux objets publicitaires vont prendre place dans notre boutique dès la réouverture : **cendriers de plage, mason-jar, plaques décoratives...** mais aussi une magnifique affiche **Caves BYRRH**, rattachée à la belle collection de « Travel Poster ». L'allée centrale de l'Annexe Lambert Violet des Caves BYRRH a été sublimée en dessin... Un véritable chef d'œuvre ! D'autres visuels sont en préparation... notamment celui de Castelnou.

Vous retrouverez également en boutique la très belle affiche de notre nouvelle communication réalisée par Graphic 66 – Jonty Champelovier



## ▪ Site internet de l'Office de Tourisme Aspres-Thuir

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un incendie a ravagé les locaux d'OVH à Strasbourg. Cet hébergeur de site web détenait, entre autres, celui de notre Office de Tourisme. Malheureusement, l'incendie a atteint notre serveur et notre sauvegarde... Le site web « Aspres Thuir » est donc inaccessible pour le moment. Nous travaillons le plus vite possible afin de retrouver notre site et de le rendre disponible, à minima en Français, pour au moins le mois de Juin.

# ■ Ça bouge dans les Aspres...



## ■ Les Randonnées

Depuis leurs créations, les sentiers de randonnées remportent un très grand succès et contribuent à la promotion des Aspres. De nombreux randonneurs partent sur nos sentiers pour découvrir les riches paysages de notre territoire ainsi que la flore et le patrimoine. Vous pouvez retrouver les randonnées suivantes sur l'application [rando66.fr](http://rando66.fr). Ces randonnées sont balisées et labelisées par la FFRP et inscrites au PDIPR.

- 1. OMS – la randonnée de la Calcine
- 2. LLAURO – Le sentier du Liège
- 3. MONTAURIOL – Le chemin du Fer
- 4. CASTELNOU – Le Roc de Majorque

Deux nouvelles randonnées ont vu le jour dernièrement :

- 5. Les Coteaux de Terrats : randonnée de 7.7 km à travers les vignes.
- 6. Le Roc de Majorque par Ste Colombe de la Commanderie 6.5 km

D'ici l'été, deux nouvelles randonnées seront balisées.

Aux portes des Aspres, une randonnée citadine au départ de Thuir, Ce chemin entièrement balisé vous permettra de découvrir cette ville d'une façon différente, du centre historique jusqu'à la Prade, une boucle de 12km et d'une durée de 4h et les Mots du Vignoble à Fourques sera prochainement remis en état.

Les chemins de randonnées à l'étude se trouvent sur les communes de :

- Banyuls Dels Aspres, St Jean Lasseille et Brouilla / Passa / Tresserre et Calmeilles



## ■ Tour de France

Vous n'êtes pas sans savoir que le Tour de France traversera le 11 Juillet les Aspres, au départ de Céret il passera par le Col de Llauro, Oms et Calmeilles. Cet événement très médiatisé sera l'occasion de mettre un grand coup de projecteur sur l'ensemble de notre territoire. L'Office du Tourisme travaille avec les communes concernées sur une stratégie de communication efficace afin d'être présents et visibles pour cette journée festive et fortement médiatique.



## ● POCTEFA – EPIREMED



L'Office de Tourisme Intercommunal Aspres Thuir, travaille depuis de nombreux mois sur l'élaboration de lignes touristiques transfrontalières, tournées vers le tourisme durable.

Ce projet européen intitulé Epiremed, a pour vocation le développement touristique transfrontalier et a donc pour but de favoriser l'intégration touristique des territoires de part et d'autre de la frontière. Le projet Epiremed intègre ainsi la quasi-totalité du territoire des Pyrénées-Orientales ainsi que celui de Catalogne.

L'OTI Aspres Thuir fait partie des partenaires les plus impliqués du projet et a ainsi réuni au niveau des Aspres, un grand nombre de professionnels du tourisme et d'acteurs locaux, de façon à créer des itinéraires touristiques transfrontaliers qui mettent en avant toute la richesse de notre territoire. Ces lignes seront bientôt présentées au public sur la plateforme web et sur les différents canaux de communication des différents partenaires du projet.

### Les différentes lignes touristiques qui concernent notre territoire sont :

- La route du patrimoine
- La route des artistes
- La route des villages de charme
- La route du vin
- La route de l'industrie
- La route des petits producteurs

Enfin une 7<sup>ème</sup> et dernière ligne touristique reliant les Aspres à la Catalogne sud sera quant à elle proposée clé en main et encadrée. Elle permettra de profiter de toute la richesse et de la grande diversité de l'offre touristique de notre territoire.

## ● Sylvotourisme

Nous vous en parlons lors du précédent bulletin communautaire de Septembre 2020, l'Office du Tourisme Aspres-Thuir, le Pays Pyrénées Méditerranée et les Communautés de Communes Aspres, Albères Côte Vermeille Illibérès, Vallespir et Haut Vallespir travaillent conjointement sur le thème du sylvotourisme qui regroupe plusieurs activités :

- Sylvothérapie
- Sylvo Patrimoine
- Sylvo-bien être
- Sylvo Nature.
- Sylvo Loisirs



Depuis, le projet a considérablement avancé. Toutes les entités se sont regroupées en un collectif et notre Office du Tourisme, en est le porteur de projet. Pour le moment 15 spots forestiers ont été mis en avant, dont 5 dans les Aspres. Nous retrouverons des activités variées pour toute la famille tels que : **des randonnées commentées découvertes et patrimoine, des bains de forêt, des murders party, des ateliers découverte des plantes et cuisine...** Courant Juin un site internet sera dédié à ces activités mais vous pouvez dès à présent nous suivre sur la page facebook : Sylvotourisme.

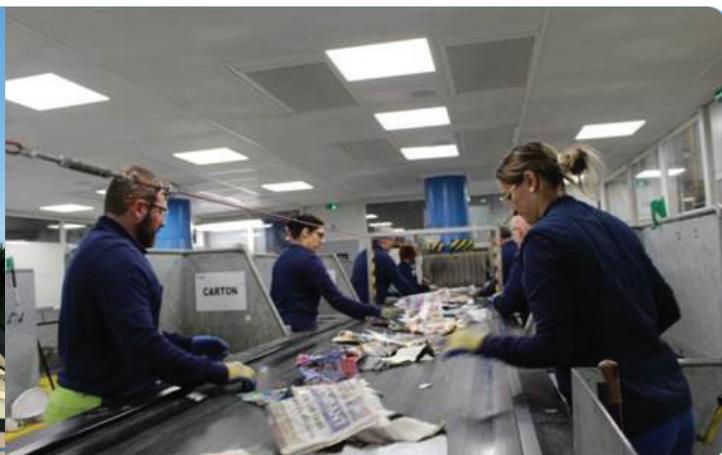
## ● Eliane Comelade



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Eliane Comelade ce 7 Avril dernier. Ecrivain-journaliste gastronomique, elle était un véritable pilier de la cuisine Catalane. Nous souhaitons rendre hommage à sa force de caractère, sa passion pour la tradition, la cuisine Catalane et son travail d'écriture. Elle a été la première à inaugurer les Ateliers Cuisines des **CavesBYRRH**, enseignant avec le Président René OLIVE une convention pour la mise en oeuvre des «**Ateliers Départementaux de Cuisine Catalane**» de 2018 à 2019.



# ■ Gestion des Déchets



## ■ Réduire et trier ses déchets, un double enjeu : économique et écologique !

La population des Aspres continue de s'accroître et la production de déchets devrait logiquement suivre la même trajectoire. Il faut pourtant persévérer dans nos efforts pour qu'au contraire, cette production diminue, et cela pour deux raisons principales :

- **Premièrement**, le coût de traitement des ordures ménagères (bacs couvercles verts) augmente sensiblement, indépendamment de la volonté de la Communauté de Communes des Aspres.

Ainsi en l'espace de 2 ans, ce coût de traitement a augmenté de +33%, passant d'un tarif de 138,30 €/Tonne en 2019 à 184 € en 2021.

De plus, les projections financières laissent entrevoir une hausse croissante sur les prochaines années, jusqu'à dépasser les 200 € dès 2023. Une hausse en partie due aux taxes environnementales directement proportionnelles aux tonnages produits et aux modes de traitement.

Cette tendance est également constatée sur le traitement des déchets accueillis en déchèterie (tout-venant, bois, carton...)

Pour limiter cet impact économique, nous devons donc réduire nos déchets et tendre collectivement vers une gestion plus responsable et vertueuse.



- **Deuxièmement**, les ressources naturelles de notre planète s'épuisent inexorablement.

Ainsi, si nous sommes vigilants à ne pas produire de déchets dès l'achat d'un produit, nous limitons l'impact environnemental : le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas.

Evolution et projections des coûts de traitement de nos Ordures Ménagères



# ● Comment mieux trier ses déchets sur le territoire des Aspres ? Il est urgent d'agir.

## ● Le tri sélectif – poubelle jaune : tous les emballages se trient

Notre département est équipé d'un centre de tri très performant permettant de recycler tous les emballages et papiers.

**Trier n'a jamais été aussi simple !** Il suffit pour cela de respecter quelques consignes :

- Tous les emballages et les papiers se trient dans le bac jaune.
- Les objets ne sont pas des emballages et ne peuvent être jetés dans le bac jaune.
- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider !
- Jetez vos emballages en vrac dans le bac jaune et non emboîtés les uns dans les autres. Ne les jetez pas enfermés pas dans des sacs !
- Ecrasez les bouteilles et pliez les cartons

A ce jour, 30% de la collecte de nos poubelles jaunes est régulièrement refusée au Centre de Tri.

Chacun peut donc contribuer facilement à une meilleure gestion de ses déchets recyclables.

## ● Le tri du VERRE : tous les emballages en verre se trient

Parmi les emballages, il en est un qui se recycle à l'infini : **Le verre !**

En jetant nos emballages en verre tels que les bouteilles, pots, bocaux, et flacons dans les colonnes à verre, nous sommes assurés qu'ils seront recyclés.



**ATTENTION aux faux amis du verre qui ne se recyclent pas et qui doivent être apportés en déchèterie :**

- le verre culinaire (vaisselle et plats transparents), il s'agit de céramique transparente.
- la porcelaine, faïence, carrelage, pots de fleurs
- les verres spéciaux tels que les ampoules, miroirs, pare-brise, etc.

Adoptons ce geste de tri qui permet d'économiser les ressources naturelles de notre planète, tout en réduisant les coûts de traitement pour notre collectivité.



## ● Les Textiles :



Une vingtaine de colonnes textiles sont présentes sur les Aspres et sont collectées par le Relais.

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire.



En donnant vos vêtements – mais aussi chaussures, linge de maison, petite maroquinerie – au Relais, faites un petit geste pour une grande cause ; chaque sac compte !

Vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés par le Relais sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas enfouis ou incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

# ■ Gestion des Déchets

## ■ Quelles solutions pour aller plus loin dans la gestion de ses déchets ?

### ■ Le compostage :

Composter ses biodéchets (déchets biodégradables), c'est réduire de 30 % le volume de ses ordures ménagères, ce qui est significatif !

Deux solutions existent à ce jour pour les habitants des Aspres : **le composteur individuel et le composteur partagé.**

Si vous souhaitez obtenir un composteur individuel, c'est très simple ! Il suffit pour cela de contacter directement votre Mairie ou le Centre technique communautaire des Aspres. Prix d'acquisition : 5€

Si vous préférez le compostage partagé, il existe à ce jour 8 points de collectes sur le territoire des Aspres : à Thuir, à Trouillas, à Fourques, à Montauriol et à Llauro.



Ceux-ci devraient se multiplier à l'avenir. Le tri à la source des biodéchets devenant obligatoire en 2023.

Enfin, en plus de réduire ses déchets, le compostage partagé est un excellent moyen de tisser des liens avec ses voisins, tout en profitant du produit fini : le compost ! Engrais naturel idéal pour nourrir ses plantes !

### ■ La Recyclerie :

La déchèterie de Thuir dispose d'un caisson préservant en lien avec la recyclerie d'Elne. Vous pouvez ainsi y déposer les objets dont vous n'avez plus d'utilité.



Ce geste simple et éco-citoyen permettra de :

- Donner une seconde vie à vos objets en évitant qu'ils ne deviennent des déchets.
- Préserver les matières premières et nos ressources naturelles utilisées pour la fabrication de nouveaux produits et matériaux.
- Développer le fonctionnement d'une recyclerie qui emploie à ce jour 18 personnes en contrat d'insertion.
- Développer une économie solidaire permettant aux foyers les plus modestes de s'offrir des biens de qualité à coûts réduits.

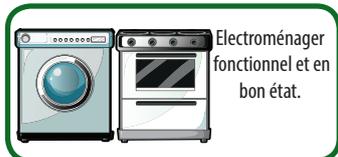
#### La Recyclerie d'Elne:

15 Boulevard d'Archimède 66200 Elne  
Horaires d'ouverture, photos et autres informations sur la page facebook « La Recyclerie d'Elne »  
Contact : 09.54.61.07.83 ; [larecyclerie.elne@gmail.com](mailto:larecyclerie.elne@gmail.com)

Voici les objets les plus souvent demandés :



Mobilier en tout genre, relativement en bon état.



Electroménager fonctionnel et en bon état.



Petits équipements électroniques, même s'ils ne fonctionnent pas (structure en bon état).



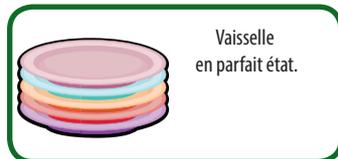
Objets de décorations en bon état.



Jeux et jouets, pour enfants et pour adultes.



Vélos non cassés.



Vaisselle en parfait état.



Toute sorte d'objets vous semblant réutilisables, etc...

A éviter particulièrement : Meubles piqués & Tissus déchirés ou abîmés (par exemple sur les canapés).

### ■ Le stop-pub :



Apposer l'autocollant " stop pub " sur votre boîte aux lettres c'est la désencombrer et diminuer l'impact environnemental en économisant le papier.

Cet autocollant est gratuit et disponible dans votre Mairie ou au siège de la Communauté de Communes des Aspres.

### ■ Des questions ou des idées à nous soumettre sur la gestion et la prévention des déchets :

Les services de la Communauté de Communes des Aspres et son Ambassadeur du tri et de Prévention sont à votre écoute :

04.68.66.59.61 / [dechets@cc-aspres.fr](mailto:dechets@cc-aspres.fr)



# PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

24 ans de service à ses adhérents

un service qui s'engage pour l'équilibre et la sécurité alimentaire et s'adapte aux besoins médicaux. Au-delà, il assure une visite quotidienne de nos aînés et permet de maintenir le lien social.

L'accès au service est ouvert aux personnes âgées et à toute personne affectée par une inaptitude physique ponctuelle.

Les menus sont élaborés par les services diététiques du GIP Coopélog et respectent la quasi-totalité des régimes alimentaires prescrits.

Inscrivez-vous auprès de votre Mairie, ou pour Thuir à la Communauté de Communes des Aspres.

**Vous n'aurez plus qu'à réchauffer le repas !**



Photos : Freepik.com

Renseignements dans vos Mairies ou à la Communauté de Communes des Aspres.



## TéléAlarme

### De quoi s'agit-il ?

La Téléalarme est un dispositif de transmission d'alarme à distance. Chaque adhérent est doté d'un boîtier spécifique et d'un médaillon à activer en cas d'urgence, permettant d'alerter les secours et la famille dans les plus brefs délais.

Ce dispositif permet d'assurer et de sécuriser le maintien des personnes à leur domicile.

### Le Tarif

Tarif inchangé depuis 2007 : le service est facturé 84€/an à l'adhérent, soit la moitié du coût réel de la location. La Communauté de Communes prend en charge le coût résiduel pour les habitants de l'intercommunalité.

### Où se renseigner ? Où retirer un dossier d'inscription ?

Dans les mairies des communes ou à la Communauté de Communes des Aspres.

Contact et renseignements au 04.68.53.21.87

26 27 & 28 AOUT 2021  
AU PARC PALAUDA À THUIR

WOODKID | GRAND CORPS MALADE  
DISNEY AROUND THE WORLD  
L'ENFER BY PRIEUR DE LA MARNE & ELODIE FREGE  
CUT KILLER | MICHAEL YOUN | DJ SURPRISE  
DIRTY DANCING EXPERIENCE BY DENITSA & FRIENDS  
MASTERCLASS | COURTS METRAGES | GUESTS

PARRAINÉ PAR FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON

**PELLICU-LIVE**  
26/27/28 AOUT 2021  
1ÈRE EDITION, PARC PALAUDA THUIR



● LE FESTIVAL PELLICU-LIVE à THUIR du 26 au 28 août 2021.

2021 est l'année du retour du live, du cinéma et de la gastronomie pour notre territoire catalan : nous avons choisi la charmante ville de Thuir et son parc Palauda pour accueillir cette première édition totalement inédite.

**Au menu :**

Des concerts : avec Woodkid, Grand Corps malade, l'Enfer, Cut Killer, et Mickael Youn DJ Set.

Du ciné live : Disney en ciné concert lors d'une soirée familiale « Disney Around the world » par Daniel Tosi et son orchestre symphonique.

Du cinéma avec des courts métrages d'Occitanie

De la gastronomie, avec trois Top chefs Juan Arbelaez, Julien Duboué & Denny Imbrosi

Enfin, des masterclass seront proposées avec Eric Serra, Melissa Drigeard & Vincent Juillet...

Nous tenons à remercier la ville de Thuir, la région Occitanie, le département des Pyrénées Orientales et tous nos fidèles partenaires grâce auxquels un tel festival peut exister aujourd'hui.

Et bien sûr nous remercions notre super parrain François-Xavier Demaison qui soutient ce projet ambitieux.

Nous avons vraiment hâte de vivre cette expérience avec vous tous.